

CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ

LE PRÊTRE, MAÎTRE DE LA PAROLE, MINISTRE DES SACREMENTS ET GUIDE DE LA COMMUNAUTÉ EN VUE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE CHRÉTIEN

*Du Vatican, le 19 mars 1999
Solennité de Saint Joseph
Patron de l'Église Universelle*

A leurs Éminences et leurs Excellences les Ordinaires

L'Église entière se prépare, en esprit de pénitence, à l'entrée imminente dans le Troisième Millénaire de l'Incarnation du Verbe; la sollicitude apostolique continue du Successeur de Pierre l'incite à se remémorer toujours mieux la volonté de son Fondateur divin.

En communion intime d'intention avec une telle ferveur, la Congrégation pour le Clergé, dans son Assemblée Plénière des 13-15 octobre 1998, a décidé de confier à chaque Prélat cette Lettre Circulaire, qu'elle adresse par leur intermédiaire à tous les prêtres. Le Saint-Père, dans l'allocution prononcée à cette occasion, affirmait que " la perspective de la nouvelle évangélisation trouve son moment fort dans l'engagement du Grand Jubilé. Ici se recourent providentiellement les voies tracées dans la Lettre apostolique *Tertio Millennio adveniente*, dans les *Directoires pour les Prêtres et pour les Diacres permanents*, dans l'*Instruction sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres*, et dans ce qui sera issu de cette Plénière. Grâce à l'application universelle et convaincue de ces documents, l'expression "nouvelle évangélisation" qui nous est devenue habituelle pourra se traduire plus efficacement en acte ".

Il s'agit donc d'un instrument destiné à provoquer un examen de conscience — en tenant compte des circonstances actuelles — de la part de chaque prêtre et des presbytériums, sachant que le nom de l'amour, au cours du temps, est fidélité. Le texte reprend les enseignements conciliaires et pontificaux, en référence aux autres documents invoqués par le Souverain Pontife: il s'agit en effet de documents fondamentaux pour répondre aux exigences authentiques des temps, et pour ne pas courir en vain dans la mission évangélisatrice.

Les questionnaires reportés à la fin de chaque chapitre ne sollicitent aucune réponse à la Congrégation; ils constituent plutôt un secours, en tant qu'ils essaient d'interpeller la réalité de chaque jour à la lumière des enseignements susmentionnés. Les destinataires pourront s'en servir de la manière qui leur paraîtra la plus fructueuse.

Conscients qu'aucune entreprise missionnaire ne pourrait être accomplie sans l'engagement motivé et enthousiaste des prêtres, les premiers et plus précieux collaborateurs de l'Ordo épiscopal, par cette Lettre Circulaire nous désirons, entre autre, aider également aux journées sacerdotales, aux retraites, aux exercices spirituels et aux réunions presbytérales de chaque circonscription, au cours de ce temps de préparation au Grand Jubilé, et encore plus pendant son déroulement.

Formant le vœu que la Reine des Apôtres guide comme une Étoile brillante les pas de ses chers Prêtres, ses fils dans son Fils, sur les chemins de la communion effective, de la fidélité et de l'exercice généreux et intégral de leur indispensable ministère, je vous souhaite toute sorte de vrai bien dans le Seigneur et je vous assure de mon dévouement le plus cordial, dans le lien de l'affection collégiale!

Darío Card. Castrillón Hoyos
Préfet

Csaba Ternyák
Secrétaire

INTRODUCTION

Étant née et s'étant développée sur le terrain fertile de la grande tradition catholique, la doctrine qui décrit le prêtre comme *maître de la Parole, ministre des sacrements et guide de la communauté chrétienne qui lui est confiée*, constitue un chemin de réflexion sur son identité et sur sa mission au sein de l'Église. Toujours identique, mais toujours nouvelle, cette doctrine a besoin d'être méditée aujourd'hui encore avec foi et espérance, en vue de la *nouvelle évangélisation* à laquelle le Saint-Esprit appelle tous les fidèles à travers la personne et l'autorité du Saint-Père.

Un effort apostolique croissant de tous dans l'Église, à la fois personnel et communautaire, renouvelé et généreux, est nécessaire. Pasteurs et fidèles, particulièrement encouragés par le témoignage personnel et par l'enseignement lumineux de Jean-Paul II, doivent comprendre toujours plus profondément que le temps d'accélérer le pas est arrivé; le temps aussi de regarder en avant avec un esprit apostolique ardent, de se préparer à franchir le seuil du XXI^e siècle dans une attitude visant à ouvrir toutes grandes les portes de l'histoire à Jésus-Christ, notre Dieu et unique Sauveur. Pasteurs et fidèles doivent se sentir appelés à œuvrer pour qu'en l'an 2000 retentisse " avec une force renouvelée la proclamation de la vérité: *Ecce natus est nobis Salvator mundi* ".(1)

" Dans les pays de vieille tradition chrétienne mais parfois aussi dans les Églises plus jeunes, des groupes entiers de baptisés ont perdu le sens de la foi vivante ou vont jusqu'à ne plus se reconnaître comme membres de l'Eglise, en menant une existence éloignée du Christ et de son Evangile. Dans ce cas, il faut une "nouvelle évangélisation" ou une "réévangélisation" ".(2) La nouvelle évangélisation représente donc, avant tout, une réaction maternelle de l'Eglise face à l'affaiblissement de la foi et à l'obscurcissement des exigences morales de la vie chrétienne dans les

consciences de nombre de ses enfants. De fait, beaucoup de baptisés, citoyens d'un monde indifférent sur le plan religieux, bien que conservant une certaine foi, vivent pratiquement dans l'indifférentisme religieux et moral, loin de la Parole et des Sacrements, sources essentielles de la vie chrétienne. Mais également beaucoup d'autres, nés de parents chrétiens et peut-être même baptisés, n'ont pas reçu les fondements de la foi et mènent une existence pratiquement athée. L'Eglise les regarde tous avec amour, ressentant particulièrement à leur égard le devoir urgent de les attirer dans la communion ecclésiale où, avec la grâce de l'Esprit Saint, ils retrouveront Jésus-Christ et le Père.

En plus de cet effort de nouvelle évangélisation, qui doit raviver la lumière de la foi dans de nombreuses consciences chrétiennes et faire retentir la Bonne Nouvelle du salut dans la société, l'Eglise ressent fortement la responsabilité de sa mission permanente *ad gentes*, à savoir le droit-devoir de porter l'Evangile à tous les hommes qui ne connaissent pas encore le Christ et ne participent pas à ses dons salvifiques. Pour l'Eglise, Mère et Maîtresse, la mission *ad gentes* et la nouvelle évangélisation sont, aujourd'hui plus que jamais, des aspects inséparables du mandat d'enseigner, de sanctifier et de conduire tous les hommes au Père. Même les chrétiens fervents, qui sont nombreux, ont besoin d'un encouragement aimable et continu à rechercher la sainteté à laquelle Dieu et l'Eglise les appellent. Tel est le véritable moteur de la nouvelle évangélisation.

Chaque fidèle chrétien, chaque enfant de l'Eglise devrait se sentir interpellé par cette responsabilité commune et urgente, mais très particulièrement les prêtres, qui ont été spécialement choisis, consacrés et envoyés pour faire ressortir le caractère contemporain du Christ dont ils deviennent d'authentiques représentants et messagers.(3) La nécessité s'impose donc d'aider tous les prêtres séculiers et religieux à assumer personnellement " la tâche pastorale prioritaire de la nouvelle évangélisation " (4) et à redécouvrir, à la lumière de cet engagement, l'appel divin à servir la portion du Peuple de Dieu qui leur est confiée, comme maîtres de la Parole, ministres des sacrements et pasteurs du troupeau.

Chapitre I

AU SERVICE DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

"Je vous ai choisis et établis pour que vous alliez" (Jn 15, 16)

1. La nouvelle évangélisation, tâche de toute l'Eglise

L'appel et l'envoi par le Seigneur sont toujours actuels, mais ils acquièrent un relief particulier dans les circonstances présentes. La fin du XXe siècle présente, en effet, quelques phénomènes discordants du point de vue religieux. Si, d'un côté, nous constatons un degré élevé de sécularisation de la société, qui tourne le dos à Dieu et se ferme à toute référence transcendante, d'un autre côté nous voyons toujours plus émerger une religiosité qui cherche à combler l'aspiration innée à Dieu — présente dans

le cœur de tout homme — mais sans parvenir à trouver toujours un débouché satisfaisant. " La mission du Christ Rédempteur, confiée à l'Eglise, est encore bien loin de son achèvement. Au terme du deuxième millénaire après sa venue, un regard d'ensemble porté sur l'humanité montre que cette mission en est encore à ses débuts et que nous devons nous engager de toutes nos forces à son service ".(5) Cet engagement missionnaire urgent, aujourd'hui, s'exerce pour une bonne part dans le cadre de la nouvelle évangélisation de nombreux pays de vieille tradition chrétienne où, toutefois, le sens chrétien de la vie semble être en grande partie déchu. Mais il s'exerce aussi dans le contexte plus vaste de l'humanité entière, là où les hommes n'ont pas encore entendu, ou n'ont pas encore bien compris, l'annonce du salut apporté par le Christ.

La présence, en de nombreux endroits et dans beaucoup de milieux de vie, de personnes qui ont entendu parler de Jésus-Christ, mais qui semblent connaître et accepter sa doctrine plutôt comme un ensemble de valeurs éthiques générales que comme un engagement de vie concrète, est une douloureuse réalité. Un grand nombre de baptisés s'éloignent de la *sequela Christi* et vivent selon un style marqué par le relativisme. Le rôle de la foi chrétienne s'est réduit, dans bien des cas, à celui d'un facteur purement culturel, souvent restreint à une dimension essentiellement privée, sans aucune influence sur la vie sociale des hommes et des peuples.(6)

Les domaines ouverts à la mission apostolique au bout de vingt siècles de christianisme ne sont ni rares ni restreints. Tous les chrétiens doivent se savoir appelés, en vertu de leur sacerdoce baptismal (Cf. 1 P 2, 4-5. 9; Ap 1, 5-6. 9-10; 20, 6), à collaborer, selon leurs circonstances personnelles, à la nouvelle mission évangélisatrice qui apparaît comme une responsabilité ecclésiale commune.(7) La responsabilité de l'activité missionnaire " incombe avant tout au collège des évêques, avec à sa tête le successeur de Pierre ".(8) En tant que " collaborateurs de l'évêque, les prêtres, en vertu du sacrement de l'Ordre, sont appelés à partager la sollicitude pour la mission ".(9) On peut donc dire que, en un certain sens, les prêtres sont " les premiers responsables de cette nouvelle évangélisation du troisième millénaire ".(10)

La société contemporaine, encouragée par les nombreuses conquêtes scientifiques et techniques, a développé un profond sens d'indépendance critique vis-à-vis de toute autorité ou doctrine, qu'elles soient séculières ou religieuses. Cela exige que le message chrétien du salut, qui reste toujours mystérieux, soit expliqué à fond et présenté avec l'amabilité, la force et la capacité d'attraction qui furent les siennes lors de la première évangélisation, en se servant prudemment de tous les moyens adaptés qu'offrent les techniques modernes, sans toutefois oublier que les instruments ne pourront jamais remplacer le témoignage direct d'une vie de sainteté. L'Eglise a besoin de témoins véritables qui communiquent l'Evangile dans tous les secteurs de la vie sociale. Il en découle que les chrétiens en général, et les prêtres en particulier, doivent acquérir une formation philosophique et théologique aussi profonde que droite,(11) qui leur permette de donner raison de leur foi et de leur espérance et de ressentir l'impérieuse nécessité de les présenter d'une manière toujours constructive, par une attitude personnelle de dialogue et de compréhension.

L'annonce de l'Évangile ne peut cependant, en aucune façon, se réduire au dialogue. En effet, le courage de la vérité est un défi inéluctable face à la tentation du conformisme, de la recherche de la popularité facile ou de sa petite tranquillité!

Il ne faut pas non plus oublier, au moment d'accomplir l'œuvre d'évangélisation, que certains mots et certaines notions, qu'elle a traditionnellement employés, sont devenus pratiquement inintelligibles pour la majeure partie des cultures contemporaines. Des concepts comme ceux de péché originel avec ses conséquences, de rédemption, de croix, de nécessité de la prière, de sacrifice volontaire, de chasteté, de sobriété, d'obéissance, d'humilité, de pénitence, de pauvreté, etc., ont perdu, dans ces contextes, le sens positif qu'ils possédaient au début du christianisme. C'est pourquoi la nouvelle évangélisation, dans une extrême fidélité à la doctrine de la foi constamment enseignée par l'Église et avec un grand sens de responsabilité à l'égard du vocabulaire doctrinal chrétien, doit être capable également de trouver des moyens appropriés de s'exprimer de nos jours, en aidant à retrouver le sens profond de ces réalités humaines et chrétiennes fondamentales, sans pour autant renoncer aux formulations de la foi, établies et acquises une fois pour toutes, contenues de façon synthétique dans le Credo.(12)

2. Le rôle nécessaire et irremplaçable des prêtres

Bien que les pasteurs sachent " qu'ils n'ont pas été institués par le Christ pour assumer à eux seuls tout l'ensemble de la mission salutaire de l'Église à l'égard du monde ",(13) ils remplissent un rôle évangéliste absolument irremplaçable. L'exigence d'une nouvelle évangélisation rend donc pressante la nécessité de trouver une approche de l'exercice du ministère sacerdotal qui corresponde à la situation actuelle, qui l'imprègne de dynamisme et le rende capable de répondre d'une manière adéquate aux circonstances dans lesquelles il doit s'accomplir. Cependant, cela doit se faire en se tournant toujours vers le Christ, notre unique modèle, sans que les conditions de notre époque détournent notre regard de l'objectif final. En effet, ce ne sont pas seulement les circonstances socioculturelles qui doivent nous pousser à un renouveau pastoral valable, mais surtout l'amour ardent du Christ et de son Église.

Le but de tous nos efforts n'est autre que le Règne définitif du Christ, la récapitulation en lui de toutes les choses créées. Ce but ne pourra être atteint qu'à la fin des temps, mais dès aujourd'hui ce Règne est présent à travers l'Esprit vivifiant, par lequel Jésus-Christ a constitué son Corps, qui est l'Église, comme sacrement universel du salut.(14)

Le Christ, Tête de l'Église et Seigneur de toute la création, continue d'agir de façon salvifique parmi les hommes et c'est précisément dans ce cadre d'action que le sacerdoce ministériel trouve sa juste place. Pour attirer tous les hommes à lui (cf. *Jn* 12, 32), le Christ requiert la participation spéciale de ses prêtres. Nous sommes ici en présence d'un dessein divin (la volonté de Dieu d'impliquer l'Église et ses ministres dans l'œuvre de la rédemption), qui peut certes être clairement attesté du point de vue de la doctrine de la foi et de la théologie, mais qui présente de nombreuses difficultés pour être

accepté par les hommes de notre temps. De fait, aujourd'hui beaucoup contestent la médiation sacramentelle et la structure hiérarchique de l'Eglise; ils s'interrogent sur sa nécessité et sa motivation.

Comme la vie du Christ, celle du prêtre aussi doit être une vie consacrée, en son nom, à l'annonce autorisée de la volonté aimante du Père (cf. *Jn* 17, 4; *He* 10, 7-10). Tel fut le comportement du Messie: les années de sa vie publique furent dédiées à " faire et à enseigner " (*Ac* 1, 1), en prêchant en homme qui a autorité (cf. *Mt* 7, 29). Cette autorité lui venait, certainement et en premier lieu, de sa condition divine, mais aussi, aux yeux des gens, de sa façon d'agir sincère, sainte et parfaite. De même, le prêtre doit associer à l'autorité spirituelle objective, qu'il possède en vertu de son ordination sacrée,(15) l'autorité subjective provenant de sa vie sincère et sanctifiée,(16) de sa charité pastorale, manifestation de la charité du Christ.(17) L'exhortation que saint Grégoire le Grand adressait à ses prêtres n'a rien perdu de son actualité: " Il faut qu'il [le pasteur] soit pur de pensée, exemplaire dans l'action, discret dans son silence, utile par sa parole; qu'il soit proche de chacun par sa compassion et qu'il soit, plus que tous, dédié à la contemplation; qu'il soit l'humble allié de qui fait le bien mais, par son zèle pour la justice, qu'il soit inflexible contre les vices des pécheurs; qu'il ne délaisse pas le soin de sa vie intérieure dans ses occupations extérieures, ni ne néglige de pourvoir aux nécessités extérieures pour la sollicitude du bien intérieur ".(18)

De nos jours, comme à chaque époque, l'Eglise a besoin " de hérauts de l'Evangile, experts en humanité, qui connaissent à fond le cœur de l'homme d'aujourd'hui, partageant ses joies et ses espoirs, ses angoisses et ses tristesses et qui soient, en même temps, des contemplatifs épris de Dieu. C'est pourquoi — affirmait le Saint-Père à propos de la rechristianisation de l'Europe, mais avec des mots à la portée universelle — il faut de nouveaux saints. Les grands évangélistes de l'Europe ont été les saints. Nous devons supplier le Seigneur d'augmenter l'esprit de sainteté de l'Eglise et de nous envoyer de nouveaux saints pour évangéliser le monde d'aujourd'hui ". (19) Il faut se rappeler que beaucoup de nos contemporains se font une idée du Christ et de l'Eglise avant tout à travers les ministres sacrés; leur témoignage authentiquement évangélique devient donc encore plus urgent comme " image vivante et transparente du Christ prêtre ".(20)

Dans le cadre de l'action salvifique du Christ, nous pouvons saisir deux objectifs inséparables. D'un côté, une finalité que nous pourrions qualifier d'intellectuelle: enseigner, instruire les foules qui étaient comme des brebis sans berger (cf. *Mt* 9, 36) et orienter les intelligences vers la conversion (cf. *Mt* 4, 17). L'autre aspect consiste à provoquer dans le cœur de ceux qui l'écoutaient le désir de repentir et de pénitence pour leurs péchés, en ouvrant la voie à l'accueil du pardon divin. Il continue à en être ainsi aujourd'hui: " l'appel à la nouvelle évangélisation est avant tout un appel à la conversion " (21) et, quand la Parole de Dieu a instruit l'intellect de l'homme et a mu sa volonté, l'éloignant du péché, alors l'activité évangélicatrice atteint son apogée dans la participation fructueuse aux sacrements et, surtout, à la célébration de l'Eucharistie. Comme l'enseignait Paul VI, " le rôle de l'évangélisation est précisément d'éduquer tellement dans la foi qu'elle conduise chaque chrétien à vivre — et non à recevoir

passivement, ou à subir — les sacrements comme de véritables sacrements de la foi ".(22)

L'évangélisation comporte: annonce, témoignage, dialogue et service; et elle se fonde sur l'union de trois éléments inséparables: la prédication de la Parole, le ministère sacramentel et la conduite des fidèles.(23) Une prédication qui ne formerait pas continuellement les fidèles et ne déboucherait pas sur la pratique sacramentelle n'aurait aucun sens, pas plus qu'une participation aux sacrements séparée de la pleine acceptation de la foi et des principes moraux, ou à laquelle manquerait la conversion sincère du cœur. Si, d'un point de vue pastoral, la première place dans l'ordre de l'action revient logiquement à la fonction de prédication,(24) dans l'ordre de l'intention ou finalité, la première place doit être assignée à la célébration des sacrements et, en particulier, à celle de la Pénitence et de l'Eucharistie. (25) C'est précisément en conjuguant harmonieusement ces deux fonctions qu'on retrouve l'intégrité du ministère pastoral du prêtre au service de la nouvelle évangélisation.

Un aspect de la nouvelle évangélisation qui est en train d'acquérir une importance toujours plus grande est la formation œcuménique des fidèles. Le Concile Vatican II a exhorté tous les fidèles catholiques " à prendre une part active à l'effort œcuménique " et à " (apprécier) les valeurs réellement chrétiennes qui ont leur source au commun patrimoine et qui se trouvent chez nos frères séparés ".(26) En même temps, il faut aussi relever que " rien n'est plus étranger à l'œcuménisme que ce faux irénisme, qui altère la pureté de la doctrine catholique et obscurcit son sens authentique et certain ".(27) Par conséquent, les prêtres devront veiller à ce que l'œcuménisme soit mené en respectant fidèlement les principes indiqués par le magistère de l'Eglise, qui ne connaît pas de fractures, mais une continuité harmonieuse.

SUGGESTIONS POUR REFLECHIR SUR LE CHAPITRE I

1. La nécessité et l'urgence de la nouvelle évangélisation sont-elles réellement ressenties dans nos communautés ecclésiales, en particulier parmi nos prêtres?
2. Sont-elles présentes dans la prédication? Figurent-elles dans les réunions du presbyterium, dans les programmes pastoraux, dans les moyens de formation permanente?
3. Les prêtres s'efforcent-ils particulièrement de promouvoir une mission évangélistique nouvelle " dans son ardeur, dans ses méthodes, dans son langage " (28) — *ad intra et ad extra de l'Eglise?*
4. Les fidèles considèrent-ils le sacerdoce comme un don divin, aussi bien pour celui qui le reçoit que pour la communauté, ou le voient-ils dans l'optique d'une simple fonctionnalité sur le plan de l'organisation? Montre-t-on la nécessité de prier pour que le Seigneur accorde des vocations sacerdotales et pour que la générosité nécessaire ne fasse pas défaut pour répondre affirmativement?

5. Dans la prédication de la Parole de Dieu et dans la catéchèse, maintient-on des proportions correctes entre l'instruction dans la foi et la pratique sacramentelle? L'activité évangélisatrice des prêtres est-elle caractérisée par la complémentarité entre prédication et sacramentalité, " munus docendi " et " munus sanctificandi " ?

Chapitre II

MAÎTRES DE LA PAROLE

" Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création " (Mc 16, 15)

1. Les prêtres, maîtres de la Parole " nomine Christi et nomine Ecclesiae "

Un bon point de départ pour une compréhension correcte du ministère pastoral de la Parole est de considérer la Révélation de Dieu en elle-même. " Dans cette Révélation le Dieu invisible (cf. *Col* 1, 15; *1 Tm* 1, 17) s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à des amis (cf. *Ex* 33, 11; *Jn* 15, 14-15), il s'entretient avec eux (cf. *Ba* 3, 38) pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie ".(29) Dans l'Écriture, l'annonce du Royaume parle non seulement de la gloire de Dieu, mais elle la fait jaillir de l'annonce elle-même. L'Évangile prêché dans l'Église n'est pas seulement un message, mais une action divine et salutaire dont font l'expérience ceux qui croient, qui entendent, qui obéissent au message et qui l'accueillent.

Par conséquent, la Révélation ne se limite pas à nous instruire sur la nature de ce Dieu qui vit dans une lumière inaccessible, mais elle nous informe aussi sur ce que Dieu fait pour nous par la grâce. Rendue présente, actualisée " dans " et " par " l'Église, la Parole révélée est un instrument par lequel le Christ agit en nous par son Esprit. Elle est à la fois jugement et grâce. Dans l'écoute de la Parole, la confrontation actuelle avec Dieu lui-même interpelle le cœur des hommes et requiert une décision qui ne se résout pas au niveau de la seule connaissance intellectuelle, mais qui exige la conversion du cœur.

" Les prêtres, comme coopérateurs des évêques, ont pour premier devoir d'annoncer l'Évangile de Dieu à tous les hommes; ainsi (...) ils font naître et grandir le peuple de Dieu ".(30) C'est précisément parce que la prédication de la Parole n'est pas la simple transmission intellectuelle d'un message, mais " force de Dieu pour le salut de tout homme qui croit " (*Rm* 1, 16), accompli une fois pour toutes dans le Christ, que son annonce dans l'Église requiert, chez les prédicateurs, un fondement surnaturel garantissant son authenticité et son efficacité. La prédication de la parole par les ministres sacrés participe, en un certain sens, du caractère salvifique de la Parole elle-même, non par le simple fait qu'ils parlent du Christ, mais bien parce qu'ils annoncent l'Évangile à leurs auditeurs, avec ce pouvoir d'interpeller qui provient de leur participation à la consécration et à la mission du Verbe de Dieu incarné. Ces paroles du Seigneur retentissent encore à l'oreille des ministres: " Qui vous écoute m'écoute, qui vous rejette me rejette " (*Lc* 10, 16) et ceux-ci peuvent dire avec saint Paul: " Nous n'avons pas reçu, nous,

l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, pour connaître les dons gracieux que Dieu nous a faits. Et nous en parlons non pas avec des discours enseignés par l'humaine sagesse, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, exprimant en termes spirituels des réalités spirituelles " (1 Co 2, 12-13).

La prédication demeure ainsi configurée comme un ministère qui jaillit du sacrement de l'Ordre et qui s'accomplit par l'autorité du Christ. Toutefois, la force de l'Esprit Saint ne garantit pas de la même manière tous les actes des ministres. Alors que cette garantie est donnée pour l'administration des sacrements, de sorte que même le péché du ministre ne peut empêcher le fruit de la grâce, il existe beaucoup d'autres actes où l'empreinte humaine du ministre acquiert une importance considérable. Cette empreinte peut profiter, mais aussi nuire, à la fécondité apostolique de l'Eglise.(31) Bien que le caractère de service doive imprégner tout le *munus pastoral*, il apparaît particulièrement nécessaire dans le ministère de la prédication car plus le ministre devient vraiment *serviteur* de la Parole, et non son maître, plus la Parole peut dispenser son efficacité salvifique.

Ce service exige le dévouement personnel du ministre à l'égard de la Parole prêchée, un dévouement accordé en dernier ressort à Dieu lui-même, à ce " Dieu, à qui je rends un culte spirituel en annonçant l'Evangile de son Fils " (*Rm* 1, 9). Le ministre ne doit lui interposer aucun obstacle, ni en poursuivant des fins étrangères à sa mission, ni en s'appuyant sur la sagesse des hommes, ni sur des expériences subjectives qui pourraient rendre trouble l'Evangile. La Parole de Dieu ne pourra donc jamais être instrumentalisée! Au contraire, le prédicateur " doit tout d'abord acquérir une grande familiarité personnelle avec la Parole de Dieu (...) et être le premier "croyant" en la Parole, dans la pleine conscience que les paroles de son ministère ne sont pas "siennes", mais de Celui qui l'a envoyé ".(32)

Il existe donc un *rapport essentiel entre oraison personnelle et prédication*. De la méditation de la Parole de Dieu dans la prière personnelle devra aussi jaillir spontanément " la primauté donnée au témoignage de vie, qui fait découvrir la puissance de l'amour de Dieu et rend sa parole persuasive ". (33) Une prédication qui est aussi le fruit de la prière personnelle devient incisive non seulement en vertu de sa cohérence spéculative, mais parce qu'elle est née d'un cœur sincère et priant, conscient que la tâche du ministre consiste à " enseigner, non pas leur propre sagesse, mais la Parole de Dieu, et (à) inviter tous les hommes avec insistance à la conversion et à la sainteté ".(34) La prédication des ministres du Christ exige donc, pour devenir efficace, d'être solidement enracinée dans leur esprit de prière filiale: " *sit orator, antequam dictator* ".(35)

La conscience de la nature ministérielle des prêtres, le sens vocationnel de leur vie et leur foi vivante et apostolique trouvent un soutien et une impulsion dans leur vie personnelle de prière. C'est là, jour après jour, qu'ils puisent leur zèle pour l'évangélisation. Celle-ci, devenue conviction personnelle, se traduit par une prédication persuasive, cohérente et convaincante. En ce sens, la récitation de la Liturgie des Heures ne concerne pas seulement la piété personnelle et ne se réduit pas à une prière publique de l'Eglise; elle est aussi d'une grande utilité pastorale,(36) car elle

devient une occasion privilégiée de se familiariser toujours davantage avec la doctrine biblique, patristique, théologique et magistérielle, d'abord intériorisée, puis délivrée au peuple dans la prédication.

2. Pour une annonce efficace de la Parole

Dans la perspective de la nouvelle évangélisation, il faudrait souligner l'importance de faire mûrir chez les fidèles la signification de la vocation baptismale, c'est-à-dire la conscience d'avoir été appelés par Dieu à suivre le Christ de près et à collaborer personnellement à la mission de l'Eglise. " Transmettre la foi, c'est dévoiler, annoncer et approfondir la vocation chrétienne; c'est-à-dire l'appel que Dieu adresse à tout homme en lui manifestant le mystère du salut... ".(37) Le rôle de la prédication est donc de présenter le Christ aux hommes, car lui seul, " nouvel Adam, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation ".(38)

La nouvelle évangélisation va de pair avec la dimension de vocation de l'existence du chrétien. Telle est la " bonne nouvelle " qu'il faut annoncer aux fidèles, sans réductionnismes, ni quant à sa bonté, ni quant à ce qu'elle exige pour être rejointe, en rappelant en même temps que " pour un chrétien, c'est une nécessité et un devoir de combattre le mal au prix de nombreuses tribulations et de subir la mort. Mais, associé au mystère pascal, assimilé à la mort du Christ, il ira au-devant de la résurrection fortifié par l'espérance ".(39)

La nouvelle évangélisation requiert un ardent ministère de la Parole, intégral et bien fondé, avec un contenu théologique, spirituel, liturgique et moral très clair, attentif aux besoins concrets des hommes qu'il faut rejoindre. Il ne s'agit évidemment pas de succomber à des tentations d'intellectualisme, au risque d'obscurcir les intelligences chrétiennes au lieu de les éclairer, mais de mettre en œuvre une véritable " charité intellectuelle " à travers la catéchèse patiente et permanente sur les vérités fondamentales de la foi et de la morale catholiques et sur leur influence dans la vie spirituelle. L'instruction chrétienne ressort particulièrement parmi les œuvres spirituelles de miséricorde: le salut advient par la connaissance du Christ, car " il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés " (Ac 4, 12).

Cette annonce catéchétique ne peut se réaliser sans l'aide d'une théologie saine car, évidemment, il ne s'agit pas seulement de répéter la doctrine révélée, mais, grâce à elle, de former l'intelligence et la conscience des croyants, afin qu'ils puissent vivre de façon cohérente les exigences de la vocation baptismale. La nouvelle évangélisation s'accomplira dans la mesure où, non seulement l'Eglise dans son ensemble ou ses différentes institutions, mais aussi chaque chrétien sera mis en condition de vivre la foi et de faire de sa vie un motif vivant de crédibilité et une apologie crédible de la foi.

Évangéliser signifie, en effet, annoncer et propager, par tous les moyens honnêtes et convenables disponibles, les contenus des vérités révélées (la foi trinitaire et christologique, le sens du dogme de la création, les vérités

eschatologiques, la doctrine sur l'Eglise, sur l'homme, le savoir de la foi sur les sacrements et sur les autres moyens de salut, etc.). Cela signifie aussi enseigner, grâce à la formation morale et spirituelle, comment traduire ces vérités en vie concrète, en témoignage et en engagement missionnaire.

L'effort de formation théologique et spirituelle requis (effort au niveau de la formation permanente des prêtres et des diacres et de la formation de tous les fidèles) est à la fois immense et inéluctable. Il est donc nécessaire que l'exercice du ministère de la Parole et, surtout, que les ministres de celle-ci soient à la hauteur des circonstances. L'efficacité dépendra de ce que cet exercice, fondé essentiellement sur l'aide de Dieu, se réalise aussi avec la plus grande perfection humaine possible. L'annonce doctrinale, théologique et spirituelle renouvelée du message chrétien — une annonce qui doit faire brûler et purifier en premier lieu les consciences des baptisés — ne peut pas être improvisée avec paresse ou d'une manière irresponsable. La responsabilité des prêtres d'assumer personnellement la tâche de l'annonce peut encore moins faire défaut, spécialement dans leur ministère homilétique qui ne peut être confié à quelqu'un qui n'a pas été ordonné,(40) ni aisément délégué à quelqu'un qui ne serait pas bien préparé.

En pensant à la prédication sacerdotale, il est nécessaire d'insister, comme du reste cela a toujours été fait, sur l'importance de la *préparation à long terme* qui peut être caractérisée, par exemple, par l'orientation adéquate des lectures et même des intérêts vers des aspects qui peuvent améliorer la préparation des ministres ordonnés. La sensibilité pastorale des prédicateurs doit être constamment en alerte, afin de déterminer les problèmes qui préoccupent les hommes de notre temps et leurs solutions possibles. " En outre, pour pouvoir donner des réponses appropriées aux questions posées par les hommes de notre temps, les prêtres doivent bien connaître les documents du magistère " — tel qu'il s'est développé et se développe harmonieusement au cours des siècles — " et surtout ceux des Conciles et des Pontifes Romains, et ils doivent consulter les auteurs théologiques les meilleurs et les plus éprouvés ",(41) sans omettre de consulter le Catéchisme de l'Eglise catholique. En ce sens, il conviendrait d'insister sans se lasser sur l'importance de l'attention accordée à la formation permanente du clergé, en se référant pour son contenu au Directoire pour le ministère et la vie des prêtres.(42) Tout effort en ce domaine produira des fruits abondants. En plus de ce qui a été dit jusqu'à présent, une *préparation à court terme* à la prédication de la Parole de Dieu est également importante. À part quelques cas exceptionnels où il ne sera pas possible de faire autrement, l'humilité et l'amour du travail porteront, par exemple, à préparer avec soin au moins un schéma de ce que l'on doit dire.

Logiquement, la source principale de la prédication doit être l'Ecriture Sainte, profondément méditée au cours de l'oraison personnelle et connue à travers l'étude et la lecture de livres appropriés.(43) L'expérience pastorale enseigne que la force et l'éloquence du texte sacré bouleversent profondément ceux qui l'entendent. Les écrits des Pères de l'Eglise et d'autres grands auteurs de la Tradition enseignent à pénétrer et à faire comprendre aux autres le sens de la Parole révélée,(44) loin de toute forme de " fondamentalisme biblique " ou de mutilation du message divin. La pédagogie avec laquelle la liturgie de l'Eglise lit, interprète et applique la

Parole de Dieu aux différents temps de l'année liturgique devrait aussi constituer un point de référence pour la préparation à la prédication. En outre, la considération de la vie des saints — avec leurs luttes et leurs héroïsmes — a produit de tout temps beaucoup de fruits dans les âmes des chrétiens. Aujourd'hui encore, harcelés par des occasions de comportement et par des doctrines équivoques, les croyants ont un besoin particulier de l'exemple de ces vies héroïquement livrées à l'amour de Dieu et, pour Dieu, aux autres hommes. Tout cela est utile à l'évangélisation, comme le fait d'encourager chez les fidèles, par amour de Dieu, le sens de la solidarité avec tous, l'esprit de service et le don de soi généreux. La conscience chrétienne mûrit précisément à travers une référence toujours plus étroite à la charité.

L'attention aux aspects formels de la prédication apparaît également très importante pour le prêtre. Nous vivons à l'ère de l'information et de la communication rapide où nous sommes habitués à écouter et à regarder des professionnels appréciés de la télévision et de la radio. D'une certaine façon, le prêtre, qui est aussi un communicateur social particulier, entre en concurrence pacifique avec eux devant les fidèles lorsqu'il transmet un message qui demande à être présenté d'une manière attrayante. En plus de savoir exploiter avec compétence et esprit apostolique les "nouvelles chaires" que sont les moyens de communication, le prêtre doit surtout faire en sorte que son message soit à la hauteur de la Parole qu'il prêche. Les professionnels des moyens audiovisuels se préparent soigneusement pour accomplir leur travail; il ne serait sûrement pas exagéré de voir les maîtres de la Parole se soucier d'améliorer la qualité "professionnelle" de cet aspect de leur ministère, avec patience et intelligence. Aujourd'hui, par exemple, dans un certain nombre de milieux universitaires et culturels, l'intérêt pour la rhétorique est de retour; il faut également le réveiller parmi les prêtres, en l'unissant à une façon humble et noble de se présenter et de s'affirmer.

La prédication sacerdotale doit se dérouler, comme celle du Christ, d'une façon positive et stimulante qui entraîne les hommes vers la Bonté, la Beauté et la Vérité de Dieu. Les chrétiens doivent "faire briller la connaissance de la gloire de Dieu, qui est sur la face du Christ" (2 Co 4, 6) et doivent présenter la vérité reçue d'une manière intéressante. Comment ne pas se rendre compte du caractère attrayant de l'exigence, à la fois forte et sereine, de l'existence chrétienne? Il n'y a rien à craindre. "Depuis que, dans le Mystère pascal, elle a reçu le don de la vérité ultime sur la vie de l'homme, elle (l'Eglise) est partie en pèlerinage sur les routes du monde pour annoncer que Jésus-Christ est "le Chemin, la Vérité et la Vie" (Jn 14, 6). Parmi les divers services qu'elle doit offrir à l'humanité, il y en a un qui engage sa responsabilité d'une manière tout à fait particulière: la *diaconie de la vérité*".(45)

Il apparaît également utile, logiquement, d'employer pour la prédication un langage correct et élégant, compréhensible pour nos contemporains de toutes classes sociales, en évitant les banalités et les lieux communs.(46) Il faut parler à partir d'une authentique vision de foi, mais avec des mots compréhensibles dans les différents milieux de vie; donc jamais dans un jargon propre aux spécialistes ni en faisant de concessions à l'esprit

mondain. Le " secret " humain d'une prédication fructueuse de la Parole réside pour une bonne part dans le " professionnalisme " du prédicateur, qui sait ce qu'il veut dire et comment le dire et qui a derrière lui une sérieuse préparation à court et à long terme, sans improvisations d'amateur. Cacher la force de la vérité tout entière constituerait un irénisme dommageable. Il faut donc soigner avec attention le contenu des mots, le style et la diction; il faut bien penser à ce qu'il convient de souligner avec plus de force et, dans la mesure du possible, sans ostentations blâmables, veiller même à avoir une voix agréable. Il faut savoir où l'on veut arriver et bien connaître la réalité existentielle et culturelle de ses auditeurs habituels: pour ne pas tomber dans les théories ou les généralisations abstraites, il faut bien connaître son troupeau. Il convient d'employer un style aimable, positif, qui ne blesse pas les gens, tout en " blessant " les consciences... sans avoir peur d'appeler les choses par leur nom.

Il est très utile que les prêtres qui collaborent dans les différentes charges pastorales s'aident mutuellement, par des conseils fraternels sur tel ou tel aspect du ministère de la Parole. Par exemple, sur le contenu de la prédication, sur la qualité théologique et linguistique, sur le style, la durée — qui doit toujours être sobre — sur les façons de s'exprimer et de se mouvoir derrière l'ambon, sur le ton de la voix qui doit être normal, bien que varié selon les différentes phases de la prédication, sans affectation, etc... Encore une fois, l'humilité apparaît nécessaire pour que le prêtre accepte de se laisser aider par ses frères et, même indirectement, par les fidèles qui participent à ses activités pastorales.

SUGGESTIONS POUR REFLECHIR SUR LE CHAPITRE II

6. Avons-nous les instruments pour évaluer l'incidence réelle du ministère de la Parole sur la vie de nos communautés? Sommes-nous préoccupés d'utiliser ce moyen essentiel d'évangélisation en étant sur le plan humain les plus professionnels possibles?

7. Dans les cours de formation permanente du clergé, sommes-nous attentifs à perfectionner l'annonce de la Parole sous ses diverses formes?

8. Les prêtres sont-ils encouragés à dédier du temps à l'étude de la théologie, à la lecture des Pères, des docteurs de l'Eglise et des saints? Des efforts sont-ils faits pour connaître et faire connaître les grands maîtres de la spiritualité?

9. Encourage-t-on la constitution de bibliothèques sacerdotales, avec un esprit pratique et une saine perspective doctrinale?

10. En ce sens, connaît-on d'éventuelles possibilités locales de se relier à des bibliothèques sur internet, comme celle qui commence sur le site de la Congrégation pour le Clergé (www.clerus.org)?

11. Les prêtres font-ils usage des catéchèses et des enseignements du Saint-Père, ainsi que des divers documents du Saint-Siège?

12. Est-on conscient de l'importance de former professionnellement des

personnes (prêtres, diacres permanents, religieux, laïcs) capables de réaliser à un niveau élevé cet aspect essentiel de l'évangélisation de la culture contemporaine qu'est la communication?

CHAPITRE III

MINISTRES DES SACREMENTS

" Serviteurs du Christ et intendants des mystères de Dieu " (1 Co 4, 1)

1. *" In persona Christi Capitis "*

" La mission de l'Eglise ne s'ajoute pas à celle du Christ et de l'Esprit Saint, mais elle en est le sacrement: par tout son être et dans tous ses membres elle est envoyée pour annoncer et témoigner, actualiser et répandre le mystère de la communion de la Sainte Trinité ".(47) Cette dimension sacramentelle de l'ensemble de la mission de l'Eglise jaillit de son être même, comme réalité à la fois " humaine et divine, visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et occupée à la contemplation, présente dans le monde et pourtant étrangère ".(48) Dans ce contexte de l'Eglise, " sacrement universel du salut ",(49) dans lequel le Christ " manifeste et actualise tout à la fois le mystère de l'amour de Dieu pour l'homme ",(50) les sacrements, en tant que moments privilégiés de la communication de la vie divine à l'homme, se trouvent au centre du ministère des prêtres. Ceux-ci sont bien conscients d'être des instruments vivants du Christ Prêtre. Leur fonction est le propre d'hommes habilités par le caractère sacramentel à seconder l'action de Dieu en participant de l'efficacité de l'instrument.

La configuration au Christ à travers la consécration sacramentelle place le prêtre au sein du Peuple de Dieu, le faisant participer à sa manière propre, et en conformité avec la structure organique de la communauté ecclésiale, au triple *munus Christi*. En agissant *in persona Christi Capitis*, le prêtre guide le Peuple de Dieu en le conduisant vers la sainteté.(51) Cela fait ressortir la " nécessité du témoignage de la foi de la part du prêtre dans toute sa vie, mais surtout dans la façon d'apprécier et de célébrer les sacrements ".(52) Il faut tenir compte de la doctrine classique, reprise par le Concile œcuménique Vatican II, selon laquelle " tout en étant vrai que la grâce de Dieu peut aussi réaliser l'œuvre du salut à travers des ministres indignes, il n'en est pas moins vrai que Dieu, d'ordinaire, préfère manifester ses grandeurs à travers ceux qui, étant plus dociles aux élans et à la direction de l'Esprit Saint, peuvent dire avec l'Apôtre, grâce à leur union intime avec le Christ et à leur sainteté de vie: "Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi" (*Ga 2, 20*) ".(53)

Les célébrations sacramentelles dans lesquelles les prêtres agissent comme ministres du Christ, participant d'une façon spéciale à son sacerdoce par son Esprit,(54) constituent des moments de culte d'une importance singulière pour la nouvelle évangélisation. Il faut aussi avoir présent à l'esprit que, pour tous les fidèles, mais surtout pour ceux qui sont habituellement éloignés de la pratique religieuse bien que participant avec une certaine fréquence à des célébrations liturgiques à l'occasion d'événements familiaux

ou sociaux (baptêmes, confirmations, mariages, ordinations sacerdotales, funérailles, etc.), ces occasions sont désormais devenues les seuls moments effectifs pour transmettre des contenus de foi. Quoi qu'il en soit, l'attitude croyante du ministre devra aussi être alliée " à une excellente qualité de la célébration, du point de vue de la liturgie et de la cérémonie " : (55) en ne cherchant en aucun cas le spectacle, mais en étant plutôt attentive à ce que l'élément " humain (soit) ordonné et soumis au divin; ce qui est visible à l'invisible; ce qui relève de l'action, à la contemplation; et ce qui est présent, à la cité future que nous recherchons ".(56)

2. Ministres de l'Eucharistie: " le centre même du ministère sacerdotal "

" "Amis": c'est ainsi que Jésus appela les Apôtres. C'est ainsi qu'il veut nous appeler, nous qui, grâce au sacrement de l'Ordre, participons à son sacerdoce. (...) Jésus pouvait-il nous exprimer son amitié de façon plus éloquente qu'en nous permettant, comme prêtres de la Nouvelle Alliance, d'agir en son nom, in *persona Christi Capitis*? C'est précisément ce qui se produit dans tout notre service sacerdotal, quand nous administrons les sacrements et spécialement quand nous célébrons l'Eucharistie. Nous redisons les paroles qu'il prononça sur le pain et le vin et, par notre ministère, s'accomplit la même consécration que celle qu'il accomplit. Peut-il y avoir une expression de l'amitié plus complète que celle-là? Elle se situe au centre même de notre ministère sacerdotal ".(57)

La nouvelle évangélisation doit aussi signifier pour les fidèles une nouvelle lumière quant au caractère central du sacrement de l'Eucharistie, sommet de toute la vie chrétienne.(58) D'une part, parce que " aucune communauté chrétienne ne peut se construire sans trouver sa racine et son pivot dans la célébration de l'Eucharistie ",(59) mais aussi parce que " les sacrements, ainsi que tous les ministères ecclésiaux et les tâches apostoliques, sont tous étroitement liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Eglise ".(60)

Dans le ministère pastoral, elle constitue aussi un objectif. Pour en retirer des fruits, les fidèles doivent être préparés. Si, d'une part, on fomente chez eux la " digne, attentive et fructueuse " participation à la liturgie, il est absolument nécessaire, d'autre part, de les rendre conscients qu'ils sont de la sorte " invités et conduits à offrir, en union avec Lui, leur propre vie, leur travail, toute la création. (Car) l'Eucharistie est bien la source et le sommet de toute évangélisation ".(61) C'est là une vérité dont découlent de nombreuses conséquences pastorales.

Il est fondamental de former les fidèles à ce qui constitue l'essence du saint Sacrifice de l'Autel, et d'encourager leur participation fructueuse à l'Eucharistie.(62) Il est également nécessaire d'insister, sans jamais se lasser et sans crainte, sur l'obligation de suivre le précepte dominical (63) et sur le bienfait d'une participation fréquente, si possible même quotidienne, à la célébration de la messe et à la communion eucharistique. Il faut rappeler le grave devoir de recevoir le Corps du Christ selon les conditions spirituelles et corporelles requises, et donc de commencer par la confession sacramentelle individuelle si l'on a conscience de ne pas être en état de

grâce. L'épanouissement de la vie chrétienne dans chaque Eglise particulière et dans toute communauté paroissiale dépend en grande partie de la redécouverte du grand don de l'Eucharistie, dans un esprit de foi et d'adoration. Si, dans l'enseignement doctrinal, dans la prédication et dans la vie, on ne parvient pas à manifester l'union entre vie quotidienne et Eucharistie, la fréquentation eucharistique finit par être négligée.

À cet égard aussi l'exemplarité du prêtre célébrant est fondamentale: " Bien célébrer, c'est une première et importante catéchèse sur le saint Sacrifice ". (64) Même si, évidemment, telle n'est pas l'intention du prêtre, il est toutefois important que les fidèles le voient se préparer avec recueillement pour célébrer le saint Sacrifice, qu'ils soient témoins de l'amour et de la dévotion qu'il met dans la célébration et qu'ils puissent apprendre de lui à demeurer un certain temps en action de grâces après la communion.

Si une partie essentielle de l'œuvre d'évangélisation de l'Eglise consiste à enseigner aux hommes à prier le Père par le Christ dans l'Esprit Saint, la nouvelle évangélisation implique de retrouver et de renforcer certaines pratiques pastorales qui manifestent la foi en la présence réelle du Seigneur sous les espèces eucharistiques. " Le prêtre a pour mission d'encourager le culte de la présence eucharistique, même en dehors des célébrations de la messe, en s'efforçant de faire de son église une "maison de prière" chrétienne ".(65) Il est avant tout nécessaire que les fidèles connaissent profondément les conditions indispensables pour recevoir avec profit la communion. De même, il est important d'encourager leur dévotion pour le Christ qui les attend avec amour dans le tabernacle. Une façon simple et efficace de faire une catéchèse eucharistique est le soin matériel de tout ce qui se réfère à l'église et, en particulier, à l'autel et au tabernacle: propreté et noblesse, dignité des ornements et des vases sacrés, attention accordée à la célébration des cérémonies liturgiques,(66) pratique fidèle de la genuflexion, etc. En outre, il est particulièrement important d'assurer un climat de recueillement dans la chapelle du Saint-Sacrement, suivant la tradition multiséculaire de l'Eglise, afin de garantir le silence qui facilite le colloque aimant avec le Seigneur. Cette chapelle, ou en tout cas le lieu où est conservé et adoré le Christ fait Sacrement, constitue sans nul doute le cœur de nos édifices sacrés et, en tant que tel, nous devons chercher à le mettre en évidence et à en faciliter l'accès le plus longtemps possible au cours de la journée. Il faudra aussi l'orner avec un véritable amour.

Il est évident que toutes ces manifestations — qui n'appartiennent pas à des formes relevant d'un vague " spiritualisme ", mais qui révèlent une dévotion fondée théologiquement — ne seront possibles qu'à condition que le prêtre soit vraiment un homme d'oraison, nourrissant une authentique passion pour l'Eucharistie. Seul le pasteur qui prie saura enseigner à prier, tout en sachant aussi attirer la grâce de Dieu sur ceux qui dépendent de son ministère pastoral, de sorte qu'il favorisera les conversions, les résolutions de vie plus fervente, les vocations sacerdotales et de consécration spéciale. En définitive, seul le prêtre qui fait chaque jour l'expérience de la " conversatio in coelis ", qui fait en sorte que l'amitié avec le Christ devienne la vie de sa vie, sera en condition d'imprimer un véritable élan à une évangélisation authentique et renouvelée.

3. Ministres de la Réconciliation avec Dieu et avec l'Eglise

Dans un monde où le sens du péché a en grande partie tendance à disparaître,(67) il est nécessaire de rappeler avec insistance que c'est précisément le manque d'amour envers Dieu qui empêche de percevoir la réalité du péché dans toute sa malice. L'amorce de la conversion, non seulement comme acte intérieur momentané, mais comme disposition stable, part de la connaissance authentique de l'amour miséricordieux de Dieu. " Ceux qui arrivent à connaître Dieu ainsi, ceux qui le "voient" ainsi, ne peuvent pas vivre autrement qu'en se convertissant à lui continuellement. Ils vivent donc "en état de conversion" ".(68) La pénitence se trouve alors comme un patrimoine stable dans la vie ecclésiale des baptisés, caractérisée toutefois par l'espérance du pardon: " Vous qui jadis n'obteniez pas miséricorde, vous avez maintenant obtenu miséricorde " (1 P 2, 10).

La nouvelle évangélisation exige donc — et c'est une exigence pastorale absolument incontournable — un engagement renouvelé pour faire en sorte que les fidèles s'approchent du sacrement de la Pénitence,(69) " qui aplanit la route de chacun, même quand il est accablé par de lourdes fautes. Dans ce sacrement, tout homme peut expérimenter de manière unique la miséricorde, c'est-à-dire l'amour qui est plus fort que le péché ".(70) Nous ne devons absolument pas avoir peur d'encourager avec ardeur la pratique de ce sacrement, sachant rénover et revitaliser intelligemment des traditions chrétiennes héritées de longue date et bénéfiques. En un premier temps, il s'agira d'amener les fidèles, avec l'aide de l'Esprit Saint, à une profonde conversion qui entraîne la reconnaissance sincère et contrite des désordres moraux présents dans la vie de chacun; il sera ensuite nécessaire d'enseigner l'importance de la confession individuelle fréquente, jusqu'à parvenir, dans la mesure du possible, à entreprendre une direction spirituelle personnelle authentique.

Sans confondre le moment sacramentel et le temps de la direction spirituelle, les prêtres doivent savoir saisir, à partir précisément de la célébration du sacrement, l'occasion de commencer un colloque de direction spirituelle. " La redécouverte et la diffusion de cette pratique, même à des moments autres que l'administration de la Pénitence, sont un grand bienfait pour l'Eglise de notre temps ".(71) Cette façon de procéder contribuera à faire redécouvrir le sens et l'efficacité du sacrement de Pénitence, jetant ainsi les bases d'un dépassement de la crise qu'il traverse. La direction spirituelle personnelle est ce qui permet de former de vrais apôtres, capables de propager la nouvelle évangélisation dans la société civile. Pour aller loin dans la mission consistant à réévangéliser de nombreux baptisés qui se sont éloignés de l'Eglise, une excellente formation de ceux qui sont proches est nécessaire.

La nouvelle évangélisation exige de pouvoir compter sur un nombre convenable de prêtres: l'expérience multiséculaire nous enseigne qu'une grande partie des réponses positives aux vocations provient de la direction spirituelle et de l'exemple de vie des prêtres, intérieurement et extérieurement fidèles à leur identité. " Chaque prêtre réservera une attention particulière à la pastorale des vocations, ne manquant pas (...) d'encourager des initiatives adaptées à travers un rapport personnel qui

fasse découvrir les talents et sache reconnaître la volonté de Dieu pour un choix courageux à la suite du Christ. (...) C'est une exigence indispensable de la charité pastorale que tout prêtre — secondant la grâce de l'Esprit Saint — se préoccupe de susciter au moins une vocation sacerdotale qui puisse continuer son ministère ".(72)

Offrir à tous les fidèles la possibilité réelle d'accéder à la confession requiert sans aucun doute d'y consacrer beaucoup de temps.(73) Il est vivement conseillé de fixer à l'avance des périodes de temps consacrées au confessionnal, qui soient connues de tous, sans se limiter à une disponibilité théorique. Parfois, le fait de devoir chercher un confesseur peut suffire à dissuader un fidèle de l'intention de se confesser, alors que les fidèles " vont volontiers recevoir ce sacrement là où ils savent qu'il y a des prêtres disponibles ".(74) Les paroisses et, en général, les églises affectées au culte devraient avoir un horaire clair, assez étendu et commode pour les confessions; il revient aux prêtres d'assurer que cet horaire soit respecté avec régularité. Conformément à ce souci de faciliter le plus possible aux fidèles l'accès au sacrement de la réconciliation, il est bon également de bien soigner les endroits où se trouvent les confessionnaux: la propreté, leur visibilité, la possibilité de choisir l'usage de la grille et de conserver l'anonymat,(75) etc...

Il n'est pas toujours facile de maintenir et de défendre ces pratiques pastorales, mais ce n'est pas une raison pour taire leur efficacité et le bénéfice qu'il y aurait à les reprendre là où elles seraient tombées en désuétude. Pour cette disponibilité primordiale sur le plan pastoral, il faut stimuler l'aide entre prêtres diocésains et religieux. De même il faut reconnaître avec vénération le service quotidien du confessionnal rempli d'une admirable manière par de nombreux prêtres âgés, authentiques maîtres spirituels des diverses communautés chrétiennes.

Tout ce service rendu à l'Eglise sera infiniment plus facile si les prêtres sont eux-mêmes les premiers à se confesser régulièrement.(76) De fait, le recours personnel du prêtre à ce sacrement comme pénitent est une condition indispensable d'un généreux ministère de la Réconciliation. " Toute la vie sacerdotale subit un déclin inévitable si lui-même, par négligence ou pour tout autre motif, ne recourt pas, de façon régulière et avec une foi et une piété authentiques, au sacrement de Pénitence. Chez un prêtre qui ne se confesserait plus ou se confesserait mal, son *être sacerdotal* et son *action sacerdotale* s'en ressentiraient vite, et la communauté elle-même dont il est le pasteur ne manquerait pas de s'en rendre compte ".(77)

" Le ministère des prêtres est avant tout communion et collaboration responsable et nécessaire au ministère de l'évêque, dans la sollicitude pour l'Eglise universelle et pour les Eglises particulières, au service desquelles ils constituent avec l'évêque un unique presbyterium ".(78) Les frères dans le presbytérat doivent aussi être l'objectif privilégié de la charité pastorale du prêtre. Les aider spirituellement et matériellement, faciliter délicatement leur confession et leur direction spirituelle, leur rendre agréable le cheminement de service, être proche d'eux pour toute nécessité, les accompagner avec un empressement fraternel dans toute difficulté, dans la vieillesse et dans l'infirmité: voilà un domaine véritablement précieux pour

la pratique des vertus sacerdotales.

Parmi les vertus nécessaires à un accomplissement fructueux du ministère de la Réconciliation, la prudence pastorale est fondamentale. Tout comme le ministre participe à l'action sacramentelle avec une efficacité instrumentale lorsqu'il impartit l'absolution, de même dans les autres actes du rite pénitentiel sa tâche est de placer le pénitent face au Christ, en secondant, avec une extrême délicatesse, la rencontre miséricordieuse. Cela implique d'éviter les discours vagues qui ne prennent pas en considération la réalité du péché; par conséquent, le confesseur a besoin de la science opportune.(79) Mais, en même temps, le dialogue pénitentiel est toujours empreint de cette compréhension qui sait conduire les âmes *graduellement* au long du chemin de la conversion, sans faire aucune concession à la soi-disant " gradualité des normes morales ".

À partir du moment où la pratique de la confession a diminué en de nombreux endroits, au grand détriment de la vie morale et de la *bonne conscience* des croyants, le danger apparaît bien réel d'une diminution de la consistance théologique et pastorale avec laquelle le ministre de la confession exécute sa fonction. Le confesseur doit demander au Paraclet la capacité de combler de sens surnaturel ce moment salvifique (80) et de le transformer en une rencontre authentique du pécheur avec Jésus qui pardonne. En même temps, il doit profiter de l'occasion fournie par la confession pour former correctement la conscience du pénitent — tâche extrêmement importante — en lui posant délicatement les questions nécessaires pour assurer l'intégrité de la confession et la validité du sacrement; en l'aidant à rendre grâces du plus profond de son cœur à la miséricorde de Dieu à son égard, à formuler une résolution ferme de rectifier sa conduite morale, et en ne manquant pas de lui adresser quelques mots d'encouragement et de réconfort, le stimulant à accomplir des œuvres de pénitence qui, outre la satisfaction pour ses propres péchés, aident à croître dans les vertus.

SUGGESTIONS POUR REFLECHIR SUR LE CHAPITRE III

13. L'essence et la signification salvifique des sacrements sont invariables. Partant de cette ferme certitude, comment rénover la pastorale des sacrements en la mettant au service de la nouvelle évangélisation?

14. Nos communautés sont-elles une " Eglise de l'Eucharistie et de la Pénitence "? Y alimente-t-on la dévotion eucharistique sous toutes ses formes? La pratique de la confession individuelle est-elle expliquée et rendue aisée?

15. Fait-on habituellement référence à la présence réelle du Seigneur dans le tabernacle, en encourageant, par exemple, la pratique fructueuse de la visite au Saint Sacrement? Les actes de culte eucharistique sont-ils fréquents? Nos églises disposent-elles d'un milieu qui encourage à prier devant le Saint Sacrement?

16. Accorde-t-on, en esprit pastoral, un soin particulier à l'entretien et à la dignité des églises? Les prêtres s'habillent-ils régulièrement et dignement

selon la norme canonique (cf. CIC, cann. 284 et 669; Directoire n. 66) et, dans l'exercice du culte divin, revêtent-ils les ornements prescrits (cf. can. 929)?

17. Les prêtres se confessent-ils régulièrement et, à leur tour, se rendent-ils disponibles pour un ministère aussi fondamental?

18. Organise-t-on des initiatives visant à fournir une formation permanente du clergé relative au perfectionnement du ministère de confesseur? Encourage-t-on le recyclage des pasteurs dans ce ministère irremplaçable?

19. Étant donné la grande importance d'une véritable renaissance de la pratique de la confession personnelle dans le cadre de la nouvelle évangélisation, les normes canoniques sur les absolutions collectives sont-elles respectées? Les célébrations liturgiques pénitentielles sont-elles organisées avec prudence et charité pastorale dans toutes les paroisses et les églises?

20. Des initiatives adaptées sont-elles prises concrètement pour que les fidèles accomplissent le précepte dominical en en comprenant le sens?

Chapitre IV

PASTEURS AIMANTS DU TROUPEAU QUI LEUR EST CONFIE

" Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis " (Jn 10, 11)

1. Avec le Christ pour incarner et répandre la miséricorde du Père

" L'Eglise vit d'une vie authentique lorsqu'elle professe et proclame la miséricorde, attribut le plus admirable du Créateur et du Rédempteur et lorsqu'elle conduit les hommes aux sources de la miséricorde du Sauveur, dont elle est dépositaire et dispensatrice ".(81) Cette réalité distingue d'une manière essentielle l'Eglise de toutes les autres institutions agissant en faveur des hommes et qui, bien que pouvant jouer un grand rôle de solidarité et de philanthropie, parfois même empreint d'esprit religieux, ne pourraient jamais se présenter à elles seules comme dispensatrices effectives de la miséricorde de Dieu. Face à un concept sécularisé de la miséricorde, qui ne parvient pas à transformer l'intérieur de l'homme, la miséricorde de Dieu offerte dans l'Eglise se présente à la fois comme pardon et comme médecine salutaire. Pour qu'elle agisse efficacement sur l'homme, celui-ci doit accepter la vérité tout entière sur son être, sur son action et sur sa faute. D'où la nécessité du repentir qui rend urgent de relier l'annonce de la miséricorde à la vérité dans sa plénitude. Ces affirmations revêtent une grande importance en ce qui concerne les prêtres, appelés dans l'Eglise et par l'Eglise, avec une vocation singulière, à dévoiler et, en même temps, à mettre en œuvre le mystère de l'amour du Père à travers leur ministère, vécu " selon la vérité dans la charité " (Ep 4, 15) et docile aux mouvements de l'Esprit Saint.

La rencontre avec la miséricorde de Dieu advient dans le Christ en tant que manifestation de l'amour paternel de Dieu. C'est précisément en révélant

aux hommes son rôle messianique (cf. *Lc* 4, 18) que le Christ se présente comme miséricorde du Père envers tous les nécessiteux, spécialement à l'égard des pécheurs qui ont besoin de pardon et de paix intérieure. " C'est surtout à l'égard de ces hommes que le Messie devient un signe particulièrement lisible du fait que Dieu est amour; il devient un signe du Père. Dans ce signe visible, les hommes de notre époque, tout comme ceux d'alors, peuvent aussi voir le Père ".(82) Dieu qui " est amour " (*1 Jn* 4, 16) ne peut se révéler sinon comme miséricorde.(83) Le Père a voulu s'impliquer par amour à travers le sacrifice de son Fils dans le drame du salut des hommes.

Si, dans la prédication du Christ, la miséricorde acquiert déjà des traits impressionnants qui surpassent toute réalisation humaine — comme le fait ressortir la parabole du fils prodigue (cf. *Lc* 15, 11-32) — c'est dans le sacrifice de lui-même sur la croix qu'elle se manifeste tout particulièrement. Le Christ crucifié est la révélation radicale de la miséricorde du Père, " c'est-à-dire de l'amour qui s'oppose à ce qui constitue la racine même du mal dans l'histoire, le péché et la mort ".(84) La tradition spirituelle chrétienne a vu dans le Cœur Très Saint de Jésus, qui attire à lui les cœurs sacerdotaux, une synthèse profonde et mystérieuse de la miséricorde infinie du Père.

La dimension sotériologique de l'ensemble du *munus pastoral* des prêtres est donc centrée sur le mémorial de l'offrande de sa vie, faite par Jésus, c'est-à-dire sur le Sacrifice eucharistique. " En effet, il existe un lien intime entre le caractère central de l'Eucharistie, la charité pastorale et l'unité de vie du prêtre (...). Si le prêtre prêche au Christ, Prêtre Suprême et Eternel, son intelligence, sa volonté, sa voix et ses mains afin de pouvoir offrir au Père, par le biais de son ministère, le sacrifice sacramentel de la rédemption, il devra faire siennes les dispositions du Maître et, comme Lui, vivre ce *don* pour ses frères. Il devra donc apprendre à s'unir intimement à l'offrande, en déposant sur l'autel du sacrifice sa vie tout entière comme signe de la manifestation de l'amour gratuit et prévenant de Dieu ".(85) Dans le don permanent du Sacrifice eucharistique, mémorial de la mort et de la résurrection de Jésus, les prêtres ont reçu d'une manière sacramentelle la capacité unique et singulière d'apporter aux hommes, en qualité de ministres, le témoignage de l'amour inépuisable de Dieu qui, dans la perspective ultérieure de l'histoire du salut, s'avérera plus puissant que le péché. Le Christ pascal est l'incarnation définitive de la miséricorde, son signe vivant: à la fois historique, salvifique et eschatologique.(86) Le sacerdoce, disait le saint Curé d'Ars, " est l'amour du Cœur de Jésus ".(87) Avec Lui, les prêtres aussi, grâce à leur consécration et à leur ministère, sont un signe vivant et efficace de ce grand amour, de cet " *amoris officium* " dont parlait saint Augustin.(88)

2. " *Sacerdos et hostia* "

La nature de don est essentielle à la miséricorde authentique. Elle doit être accueillie comme un don immérité, offert gratuitement, qui ne provient pas de ses propres mérites. Cette libéralité s'insère dans le dessein salvifique du Père car " en ceci consiste l'amour: ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de

propitiation pour nos péchés " (1 Jn 4, 10). Or, c'est précisément dans ce contexte que le ministère ordonné trouve sa raison d'être. Personne ne peut se conférer la grâce: celle-ci doit être donnée et reçue. Cela suppose qu'il y ait des ministres de la grâce, autorisés et habilités par le Christ. La tradition de l'Eglise appelle " sacrement " le ministère ordonné à travers lequel les envoyés du Christ accomplissent et offrent comme don de Dieu ce qu'ils ne peuvent ni accomplir ni offrir par eux-mêmes.(89)

Les prêtres doivent donc se considérer comme des signes vivants et porteurs de la miséricorde, qu'ils n'offrent pas comme étant *leur*, mais comme un don *de Dieu*. Bien plus, ils sont des serviteurs de l'amour de Dieu pour les hommes, des ministres de la miséricorde. La volonté de service s'insère dans l'exercice du ministère sacerdotal comme élément essentiel qui, à son tour, exige aussi du sujet la disposition morale correspondante. Le prêtre rend Jésus présent aux hommes, lui le pasteur qui " n'est pas venu pour être servi, mais pour servir " (Mt 20, 28). Le prêtre sert en premier lieu le Christ, mais d'une façon qui passe nécessairement par le service généreux de l'Eglise et de sa mission.

" Il nous aime et a versé son sang pour laver nos péchés: *Pontifex qui dilexisti nos et lavasti nos a peccatis in sanguine tuo*. Il s'est donné lui-même pour nous: *tradidisti temetipsum Deo oblationem et hostiam*. Le Christ introduit dans l'éternel sanctuaire le sacrifice de lui-même, qui est le prix de notre rédemption. L'offrande, c'est-à-dire la victime, est inséparable du prêtre ".(90) Bien que seul le Christ soit à la fois *Sacerdos et Hostia*, son ministre, inséré dans la dynamique missionnaire de l'Eglise, est *sacerdos* d'une manière sacramentelle, mais avec un rappel permanent à devenir aussi *hostia*, à avoir en lui " les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus " (Ph 2, 5). De cette unité inséparable entre le prêtre et la victime,(91) entre le sacerdoce et l'Eucharistie, dépend l'efficacité de toute action d'évangélisation. De la ferme unité — dans l'Esprit Saint — entre le Christ et son ministre, sans que ce dernier prétende se substituer à Lui, mais plutôt s'appuyer sur Lui et le laisser agir en soi et à travers soi, dépend aujourd'hui encore l'œuvre efficace de la miséricorde divine, contenue dans la Parole et dans les Sacrements. La portée des paroles: " Je suis la vigne... De même que le sarment ne peut de lui-même porter du fruit s'il ne demeure pas sur la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi " (Jn 15, 4) s'étend également à ce lien du prêtre avec Jésus dans l'œuvre ministérielle.

Le rappel à devenir *hostia* avec Jésus est également à la base de la cohérence de l'engagement au célibat que comporte le ministère sacerdotal en faveur de l'Eglise. Il s'agit de l'incorporation du prêtre au sacrifice dans lequel " le Christ a aimé l'Eglise: il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier " (Ep 5, 25-26). Le prêtre est appelé à être " l'image vivante de Jésus-Christ, Epoux de l'Eglise ",(92) en faisant de sa vie tout entière une oblation en faveur d'elle. " Le célibat sacerdotal alors, est don de soi *dans* et *avec* le Christ à son Eglise, et il exprime le service rendu par le prêtre à l'Eglise dans et avec le Seigneur ".(93)

3. La pastorale des prêtres: servir en guidant le peuple dans l'amour et la force

" Exerçant, pour la part d'autorité qui est la leur, la charge du Christ Tête et Pasteur, les prêtres, au nom de l'évêque, rassemblent la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme, et par le Christ dans l'Esprit, ils la conduisent à Dieu le Père ".(94) L'exercice indispensable du *munus regendi* du prêtre, loin d'une conception purement sociologique de capacité d'organisation, découle lui aussi du sacerdoce sacramental: " Par la vertu du sacrement de l'Ordre, à l'image du Christ prêtre suprême et éternel (cf. *He* 5, 1-10; 7, 24; 9, 11-28), ils sont consacrés pour prêcher l'Évangile, pour être les *pasteurs des fidèles* et pour célébrer le culte divin en vrais prêtres du Nouveau Testament ".(95)

Les prêtres, en ayant part à l'autorité du Christ, jouissent d'un ascendant considérable sur les fidèles. Cependant, ils savent que la présence du Christ dans le ministre " ne doit pas être comprise comme si celui-ci était prémuni contre toutes les faiblesses humaines, l'esprit de domination, les erreurs, voire le péché ".(96) La parole et la direction des ministres sont donc susceptibles d'une plus ou moins grande efficacité selon leurs qualités naturelles ou leurs qualités acquises d'intelligence, de volonté, de caractère et de maturité. Cette conscience, unie à la connaissance des racines sacramentelles de la fonction pastorale, les conduit à imiter Jésus Bon Pasteur et fait de la charité pastorale une vertu indispensable pour le déroulement fructueux de leur ministère.

" Le but essentiel de leur action de pasteurs et de l'autorité qui leur est conférée " est de " conduire la communauté qui leur est confiée à son entier développement de vie spirituelle et ecclésiale ".(97) Toutefois, " la dimension communautaire de la pastorale (...) ne peut pas négliger les besoins de chaque fidèle (...). On peut dire que Jésus lui-même, le Bon Pasteur, qui "appelle une à une" ses brebis avec une voix qu'elles connaissent (*Jn* 10, 3-4), a établi par son exemple le premier critère de la pastorale individuelle: la connaissance et la relation d'amitié avec les personnes ".(98) Dans l'Église, la vision communautaire doit s'harmoniser avec la vision personnelle; plus encore, dans l'édification de l'Église, le pasteur procède de la dimension personnelle à la dimension communautaire. Dans le rapport avec chaque personne et avec la communauté, le prêtre se prodigue pour traiter tout le monde " *eximia humanitate* "; (99) il ne se met jamais au service d'une idéologie ou d'une faction humaine (100) et il traite avec les hommes non pas " en fonction de ce qui (leur) plaît, mais selon les exigences de la doctrine et de la vie chrétiennes ".(101)

Toutefois, aujourd'hui plus que jamais, il apparaît particulièrement nécessaire d'adapter le style de l'action pastorale à l'état des sociétés ayant un passé chrétien mais qui sont largement sécularisées. La considération du *munus regendi* revêt donc davantage de relief dans son sens missionnaire authentique, qui ne doit pas être confondu avec une fonction bureaucratique d'organisation. Cela exige de la part des prêtres un exercice aimant de la force, dont le modèle doit être découvert dans l'attitude pastorale de Jésus-Christ. Comme nous le voyons dans les Évangiles, il ne recule jamais devant la responsabilité qui dérive de son autorité messianique, mais il l'exerce avec amour et force. C'est la raison pour laquelle son autorité n'est jamais domination opprimante, mais disponibilité et esprit de service. Ce

double aspect — autorité et service — constitue le système de référence servant à encadrer le *munus regendi* du prêtre: celui-ci devra toujours s'efforcer de mettre en œuvre de façon cohérente sa participation à la condition du Christ Chef et Pasteur de son troupeau.(102)

Le prêtre qui, avec l'évêque et sous son autorité, est lui aussi pasteur de la communauté qui lui a été confiée, animé par conséquent par la charité pastorale, ne doit pas craindre d'exercer son autorité dans les domaines pour lesquels il est tenu de le faire, car c'est à cette fin qu'il a été constitué dans l'autorité. Il faut rappeler que même lorsque celle-ci est exercée avec la force qui est due, c'est en cherchant " *non tam praesse quam prodesse* " (non pas tant de commander que de servir). (103) Celui qui doit exercer l'autorité doit plutôt se garder de la tentation de s'exempter de cette responsabilité, car s'il ne l'exerce pas il se soustrait au service. En étroite communion avec l'évêque et avec tous les fidèles, il évitera d'introduire dans son ministère pastoral aussi bien des formes d'autoritarisme impromptu que des modalités de gestion démocratique étrangères à la réalité la plus profonde du ministère et qui ont pour conséquence la sécularisation du prêtre et la cléricisation des laïcs.(104) Derrière des comportements de ce type, il n'est pas rare que puisse se cacher la peur d'assumer ses responsabilités, de se tromper, de n'être pas apprécié, de l'impopularité, d'aller à la rencontre de la croix, etc.; au fond, il s'agit d'un obscurcissement de la racine authentique de l'identité sacerdotale: l'assimilation au Christ, Pasteur et Tête.

En ce sens, la nouvelle évangélisation exige que le prêtre rende évidente sa présence authentique. On doit voir que les ministres de Jésus-Christ sont présents et disponibles parmi les hommes. Par conséquent, leur insertion amicale et fraternelle dans la communauté est également importante. Dans ce contexte, il n'est pas difficile de comprendre l'importance pastorale de la discipline concernant l'habit ecclésiastique à laquelle le prêtre ne doit pas se soustraire, dans la mesure où il sert pour annoncer publiquement son dévouement, sans limites de temps ni de lieu, au service du Christ, des frères et de tous les hommes. (105) Plus une société porte les signes de la sécularisation, plus elle a besoin de signes.

Le prêtre doit prendre garde à ne pas tomber dans le piège d'un comportement contradictoire en fonction duquel il pourrait renoncer à exercer l'autorité dans les secteurs relevant de sa compétence directe pour ensuite, en revanche, s'entremettre dans des questions d'ordre temporel, comme l'ordre sociopolitique, (106) laissées par Dieu à la libre disposition des hommes.

Bien que le prêtre puisse jouir d'un important prestige auprès des fidèles et, du moins dans certains endroits, auprès des autorités civiles, il est plus que jamais nécessaire qu'il se souvienne que ce prestige doit être vécu humblement, en s'en servant correctement pour collaborer effectivement à la " *salus animarum* " et en se rappelant que seul le Christ est le véritable Chef du peuple de Dieu: c'est vers Lui que les hommes doivent être conduits, en évitant qu'ils s'attachent à la personne du prêtre. Les âmes n'appartiennent qu'au Christ, car Lui seul, pour la gloire du Père, les a rachetées au prix de son sang précieux. De même, Lui seul est Seigneur des

biens surnaturels et Maître qui enseigne en vertu de son autorité propre et originaire. Le prêtre n'est qu'un administrateur, dans le Christ et dans l'Esprit Saint, des dons que l'Eglise lui a confiés et, en tant que tel, il n'a pas le droit de les omettre, de les détourner ou de les modeler à son gré. (107) Par exemple, il n'a pas reçu l'autorité de n'enseigner aux fidèles qui lui ont été confiés que quelques-unes des vérités de la foi chrétienne, en en négligeant d'autres qu'il considère comme plus difficiles à accepter ou " moins actuelles ". (108)

En pensant à la nouvelle évangélisation et à la direction pastorale des prêtres, il est donc important de s'efforcer de les aider tous à accomplir un discernement attentif et sincère. Derrière l'attitude consistant à ne " pas vouloir s'imposer ", etc., pourrait se cacher une méconnaissance de la substance théologique du ministère pastoral ou, peut-être, un manque de caractère qui se soustrait aux responsabilités. Il ne faut pas non plus sous-estimer d'éventuels attachements indus à des personnes ou à des charges ministérielles, ou un désir mal caché de popularité et des manques de rectitude d'intention. La charité pastorale n'est rien sans l'humilité. Parfois, derrière une rébellion apparemment motivée, derrière la réticence face à un changement d'activité pastorale proposé par l'évêque, ou derrière une façon excentrique de prêcher, de célébrer la liturgie, de ne pas porter les habits prévus pour son état, ou de changer ceux-ci à son gré, peut se cacher l'amour propre et le désir, peut-être même inconscient, de se faire remarquer.

La nouvelle évangélisation exige aussi du prêtre une disponibilité renouvelée pour exercer son ministère pastoral là où cela apparaît le plus nécessaire. " Comme le Concile le souligne, "le don spirituel que les prêtres ont reçu à l'ordination les prépare non pas à une mission limitée et restreinte, mais à une très vaste mission de salut universelle, "jusqu'aux extrémités de la terre"; n'importe quel ministère sacerdotal participe, en effet, aux dimensions universelles de la mission confiée par le Christ aux Apôtres" ". (109) L'insuffisance numérique du clergé dans certains pays, unie au dynamisme caractéristique du monde contemporain, rend particulièrement nécessaire de pouvoir compter sur des prêtres disposés non seulement à changer de fonction pastorale, mais aussi de ville, de région ou de pays, selon les besoins; de prêtres disponibles pour accomplir la mission nécessaire en toute circonstance, en mettant de côté leurs goûts et leurs projets personnels, pour l'amour de Dieu. " En vertu de la nature même de leur ministère, ils doivent donc être pénétrés et animés d'un profond esprit missionnaire et de "cet esprit vraiment catholique qui les habituera à regarder au-delà des limites de leur propre diocèse, de leur nation ou de leur rite, pour subvenir aux besoins de l'Eglise entière, prêts au fond du cœur à aller prêcher partout l'Evangile" ".(110) Le sens correct de l'Eglise particulière, même dans la formation permanente, ne doit jamais éclipser le moins du monde le sens de l'Eglise universelle, mais doit être harmonisé avec lui.

SUGGESTIONS POUR REFLECHIR SUR LE CHAPITRE IV

21. Comment manifester de manière plus vive, à travers nos communautés et, en particulier, à travers les prêtres, la miséricorde de Dieu à l'égard des

nécessiteux? Insiste-t-on suffisamment, par exemple, sur la pratique des œuvres de miséricorde, aussi bien spirituelles que corporelles, comme chemin de maturation chrétienne et d'évangélisation?

22. La charité pastorale sous toutes ses dimensions est-elle vraiment " âme et force de la formation permanente " de nos prêtres?

23. Les prêtres sont-ils encouragés concrètement à prendre soin de tous leurs confrères, dans un esprit sincère de fraternité, en particulier de ceux qui sont malades, âgés, ou qui sont en difficulté? Existe-t-il des formes de vie commune librement choisie ou des expériences similaires?

24. Nos prêtres comprennent-ils et exercent-ils convenablement leur fonction spécifique de guide spirituel des communautés qui leur sont confiées? Comment cela se passe-t-il concrètement?

25. Dans la formation spirituelle des prêtres accorde-t-on assez de place à la dimension missionnaire du ministère sacré et à la dimension universelle de l'Eglise?

26. Certaines vérités de foi ou certains principes moraux sont-ils facilement omis dans la prédication?

27. Une des tâches spécifiques du ministère pastoral consiste à unir les forces au service de la mission évangélisatrice. Toutes les vocations sont-elles stimulées à l'intérieur de l'Eglise, en respectant le charisme propre à chacune?

CONCLUSIONS

" La nouvelle évangélisation a besoin de nouveaux évangélisateurs, et ceux-ci sont les prêtres qui s'engagent à vivre leur sacerdoce comme un chemin spécifique de sainteté ".(111) Pour qu'il en soit ainsi, il est fondamental que chaque prêtre redécouvre quotidiennement l'absolue nécessité de sa sainteté personnelle. " Il faut commencer par se purifier soi-même avant de purifier les autres; il faut être instruit pour pouvoir instruire; il faut devenir lumière pour éclairer, se rapprocher de Dieu pour faire en sorte que les autres se rapprochent de lui, être sanctifié pour sanctifier ". (112) Cet effort se concrétise dans la recherche d'une profonde *unité de vie* qui conduit le prêtre à essayer d'être et de vivre comme *un autre Christ* dans toutes les circonstances de sa vie.

Les fidèles de la paroisse, ou ceux qui participent aux diverses activités pastorales, voient — ils observent! — et entendent — ils écoutent! — non seulement quand la Parole de Dieu est prêchée, mais aussi quand les différents actes liturgiques sont célébrés, en particulier la sainte messe; quand ils se rendent au bureau paroissial où ils s'attendent à être reçus de façon accueillante et aimable; (113) quand ils voient le prêtre qui mange ou se repose et qu'ils demeurent édifiés par son exemple de sobriété et de tempérance; quand ils vont le trouver chez lui et se réjouissent de la simplicité et de la pauvreté sacerdotales dans lesquelles il vit; (114) quand ils le voient revêtir son habit propre de manière adaptée, ordonnée et

complète; quand ils parlent avec lui, même des sujets les plus communs, et qu'ils se sentent confortés en constatant sa vision surnaturelle des choses, sa délicatesse et le style humain avec lequel il traite les personnes — même les plus humbles — avec une noblesse sacerdotale authentique. " La grâce et la charité de l'autel s'étendent ainsi à l'ambon, au confessionnal, aux archives paroissiales, à l'école, au patronage, dans les maisons et dans les rues, aux hôpitaux, aux moyens de transport et de communication sociale, partout où le prêtre a la possibilité d'accomplir sa tâche de pasteur: dans tous les cas, c'est sa moisson qui s'étend, c'est son union spirituelle avec le Christ Prêtre et Hostie qui le conduit à être — comme disait saint Ignace d'Antioche — froment de Dieu pour être trouvé "pain pur du Christ" (cf. *Epist. ad Romanos*, IV, 1) pour le bien des frères ". (115)

De cette façon, le prêtre du troisième millénaire permettra que se reproduise de nos jours la réaction des disciples d'Emmaüs qui, après avoir écouté de Jésus, le Divin Maître, l'explication de la Bible, ne peuvent s'empêcher de se demander admiratifs: " Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, quand il nous parlait en chemin, quand il nous expliquait les Ecritures? " (*Lc 24, 32*).

Nous devons nous offrir, nous les pasteurs, à la Reine et Mère de l'Eglise, afin qu'en union avec les intentions du Vicaire du Christ nous sachions découvrir les façons de faire jaillir chez tous les prêtres de l'Eglise un désir sincère de renouveau dans leur fonction de maîtres de la Parole, de ministres des sacrements et de guides de la communauté. Nous demandons à la Reine de l'Evangélisation que l'Eglise d'aujourd'hui sache redécouvrir les chemins que la miséricorde du Père, dans le Christ, par l'Esprit, a préparés depuis toute éternité pour attirer aussi les hommes de notre époque à la communion avec lui.

Rome, Palais des Congrégations, le 19 mars 1999, solennité de S. Joseph, Patron de l'Eglise universelle.

Darío Card. Castrillón Hoyos
Préfet

Csaba Ternyák
Archevêque titulaire d'Eminenziana
Secrétaire

PRIÈRE À LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

MARIE,
Étoile de la nouvelle évangélisation,
Toi qui dès le commencement as soutenu et réconforté les Apôtres et leurs collaborateurs pour la diffusion de l'Evangile, fais grandir chez les prêtres, à l'aube du troisième millénaire, la conscience d'être les premiers responsables de la nouvelle évangélisation.

MARIE,
Première évangélisée et première évangélisatrice,
Toi qui avec une foi, une espérance et une charité incomparables as répondu

à l'annonce de l'Ange, intercède pour ceux qui sont configurés à ton Fils, le Christ Prêtre, afin qu'ils répondent eux aussi dans le même esprit à l'urgent appel que le Saint-Père leur adresse, au nom de Dieu, à l'occasion du Grand Jubilé.

MARIE,

Maîtresse de foi vécue,
Toi qui as accueilli la Parole divine avec une entière disponibilité, enseigne aux prêtres à se familiariser, par l'oraison, avec cette Parole et à se mettre à son service avec humilité et ardeur, de sorte qu'elle continue à exercer toute sa force salvifique au cours du troisième millénaire de la rédemption.

MARIE,

Pleine de grâce et Mère de la grâce,
prend soin de tes fils prêtres qui, comme toi, sont appelés à être les collaborateurs de l'Esprit Saint qui fait renaître Jésus dans le cœur des fidèles. En l'anniversaire de la naissance de ton Fils, enseigne-leur à être de fidèles dispensateurs des mystères de Dieu: ainsi, avec ton aide, ils ouvriront à de nombreuses âmes le chemin de la Réconciliation et feront de l'Eucharistie la source et le sommet de leur vie et de celle des fidèles qui leur sont confiés.

MARIE,

Étoile de l'aube du troisième millénaire,
continue à guider les prêtres de Jésus-Christ, afin qu'en suivant l'exemple de ton amour envers Dieu et envers le prochain ils sachent être des pasteurs authentiques et conduire les pas de tous les hommes vers ton Fils, lumière véritable qui éclaire tout homme (cf. *Jn* 1, 9). Que les prêtres et, à travers eux, l'ensemble du peuple de Dieu, écoutent l'invitation affectueuse et pressante que tu leur adresses au seuil du nouveau millénaire de l'histoire du salut: "Faites ce qu'il vous dira" (cf. *Jn* 2, 5). "En l'an 2000 — nous dit le Vicaire du Christ — devra retentir avec une force renouvelée la proclamation de la vérité: "*Ecce natus est nobis Salvator mundi*" (*Tertio millennio adveniente*, n. 38)".

INDEX

Introduction

Chapitre

I

AU SERVICE DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

1. La nouvelle évangélisation, tâche de toute l'Eglise
2. Le rôle nécessaire et irremplaçable des prêtres

Chapitre

II

MAÎTRES DE LA PAROLE

1. Les prêtres, maîtres de la Parole "nomine Christi et nomine Ecclesiae"
2. Pour une annonce efficace de la Parole

Chapitre

III

MINISTRES DES SACREMENTS

1. " In persona Christi Capitis "
2. Ministres de l'Eucharistie: " le centre même du ministère sacerdotal "
3. Ministres de la Réconciliation avec Dieu et avec l'Eglise

Chapitre

IV

PASTEURS AIMANTS DU TROUPEAU QUI LEUR EST CONFIE

1. Avec le Christ pour incarner et répandre la miséricorde du Père
2. " Sacerdos et hostia "
3. La pastorale des prêtres: servir en guidant le peuple dans l'amour et la force

Conclusions

(1) Jean-Paul II, Lettre apost. *Tertio millennio adveniente* (10 novembre 1994), n. 38: AAS 87 (1995), p. 30.

(2) Jean-Paul II, Encycl. *Redemptoris Missio* (7 décembre 1990), n. 33: AAS 83 (1991), p. 279.

(3) Cf. Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, Libreria Editrice Vaticana, Città del Vaticano 1994, n. 7.

(4) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), n. 18: AAS 84 (1992), p. 685.

(5) Jean-Paul II, Encycl. *Redemptoris Missio*, n. 1: *l.c.*, p. 249.

(6) " Souvent la religion chrétienne risque d'être considérée comme une religion parmi les autres, ou d'être réduite à une pure éthique sociale au service de l'homme. Ainsi, sa bouleversante nouveauté dans l'histoire ne ressort pas toujours: elle est "mystère", elle est l'événement du Fils de Dieu qui s'est fait homme et qui donne à ceux qui l'accueillent le "pouvoir de devenir enfants de Dieu" (*Jn* 1, 12) " (Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 46: *l.c.*, pp. 738-739).

(7) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 2; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 13: *l.c.*, pp. 677-678; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, nn. 1, 3, 6; Congrégation pour le Clergé, Conseil pontifical pour les Laïcs, Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, Congrégation pour les Évêques, Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique, Conseil Pontifical pour l'Interprétation des Textes législatifs, Instruction sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres *Ecclesiae de mysterio* (15 août 1997), Avant-propos: AAS 89 (1997), p. 852.

(8) Jean-Paul II, Encycl. *Redemptoris Missio*, n. 63: *l.c.*, p. 311.

(9) *Ibid.*, n. 67: *l.c.*, p. 315.

(10) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, Introduction; cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 2 et 14: *l.c.*, pp. 659-660; 678-679.

(11) Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Fides et Ratio* (14 septembre 1998), n. 62.

(12) Cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 171.

(13) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 30.

(14) Cf. *ibid.*, n. 48.

(15) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 21: *l.c.*, pp. 688-690.

(16) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 12; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 25: *l.c.*, pp. 695-697.

(17) Cf. Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 43.

(18) Saint Grégoire le Grand, *Règle pastorale*, II, 1.

(19) Jean-Paul II, *Discours au VIème Symposium des évêques européens* (11 novembre 1985): *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, VIII, 2 (1985), pp. 918-919.

(20) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 12: *l.c.*, pp. 675-677.

(21) Jean-Paul II, Allocution d'ouverture de la IVème Conférence générale de l'épiscopat latino-américain, Saint-Domingue (12 octobre 1992), n. 1: *AAS* 85 (1993), p. 808; cf. Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia* (2 décembre 1984), n. 13: *AAS* 77 (1985), pp. 208-211.

(22) Paul VI, Exhort. ap. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 47: *AAS* 68 (1976), p. 37.

(23) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 28.

(24) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 4; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 26: *l.c.*, pp. 697-700.

(25) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum ordinis*, n. 5, 13, 14; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 23, 26, 48: *l.c.*, pp. 691-694; 697-700; 742-745; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 48.

- (26) Conc. œcum. Vat. II, Décret *Unitatis redintegratio*, n. 4.
- (27) *Ibid.*, n. 11.
- (28) Cf. Jean-Paul II, Allocution aux évêques du CELAM (9 mars 1983): *Insegnamenti*, VI, 1 (1983), p. 698; cf. Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 18: *l.c.*, pp. 684-686.
- (29) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Dei Verbum*, n. 2.
- (30) Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 4.
- (31) Cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 1550.
- (32) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 26: *l.c.*, p. 698.
- (33) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 45.
- (34) Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 4.
- (35) Saint Augustin, *De doct. christ.*, 4, 15, 32: *PL* 34, 100.
- (36) Cf. Paul VI, Const. ap. *Laudis canticum* (1er novembre 1970), n. 8: *AAS* 63 (1971), pp. 533-534.
- (37) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 45e.
- (38) Conc. œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 22.
- (39) *Ibidem*.
- (40) Cf. Congrégation pour le Clergé, Conseil pontifical pour les Laïcs, Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, Congrégation pour les Évêques, Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique, Conseil Pontifical pour l'Interprétation des Textes législatifs, Instruction sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres *Ecclesiae de mysterio* (15 août 1997), art. 3: *AAS* 89 (1997), p. 852 ss.
- (41) Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 19.
- (42) Cf. *ibidem*; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 70 et suiv.: *l.c.*, pp. 778 ss.; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 69 et suiv.
- (43) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, nn. 26 et 47: *l.c.*, pp. 697-700; 740-742; Congrégation pour le Clergé, Directoire

pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 46.

(44) Congrégation pour l'Éducation Catholique, des Séminaires et des Institutions d'Enseignement, Instruction sur l'étude des Pères de l'Église dans la formation sacerdotale (10 novembre 1989), nn. 26-27: AAS 82 (1990), pp. 618-619.

(45) Jean-Paul II, Encycl. *Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 2.

(46) Cf. Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 46.

(47) *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 738.

(48) Conc. œcum. Vat. II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, n. 2.

(49) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 48.

(50) 50 Conc. œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 45.

(51) Cf. Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 7b-c.

(52) Jean-Paul II, Catéchèse au cours de l'audience générale (5 mai 1993): *Insegnamenti XVI*, 1 (1993), p. 1061.

(53) Conc. œcum. Vat. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n. 12c.

(54) Cf. *ibid.*, n. 5.

(55) Jean-Paul II, Catéchèse au cours de l'audience générale (12 mai 1993): *Insegnamenti XVI*, 1 (1993), p. 1197.

(56) Conc. œcum. Vat. II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, n. 2.

(57) Jean-Paul II, Lettre aux prêtres à l'occasion du Jeudi Saint (16 mars 1997), n. 5: AAS 89 (1997), p. 662.

(58) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, nn. 2; 10.

(59) Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 6.

(60) *Ibid.*, n. 5.

(61) Cf. *ibidem*.

(62) Cf. Jean-Paul II, Catéchèse au cours de l'audience générale (12 mai 1993): *Insegnamenti XVI*, 1 (1993), pp. 1197-1198.

(63) Cf. Jean-Paul II, Lettre apost. *Dies Domini* (31 mai 1998), n. 46: AAS 90 (1998), p. 742.

(64) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 49.

(65) Jean-Paul II, Catéchèse au cours de l'audience générale (12 mai 1993): *Insegnamenti XVI*, 1 (1993), p. 1198.

(66) Cf. *ibidem*; Conc. œcum. Vat. II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, nn. 112, 114, 116, 120, 122-124, 128.

(67) Cf. Pie XII, Message radiodiffusé au Congrès catéchétique national des États-Unis (26 octobre 1946): *Discorsi e Radiomessaggi VIII* (1946), p. 288; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia* (2 décembre 1984), n. 18: *AAS 77* (1985), pp. 224-228.

(68) Jean-Paul II, Encycl. *Dives in misericordia* (30 novembre 1980), n. 13: *AAS 72* (1980), pp. 1220-1221.

(69) Cf. Jean-Paul II, Catéchèse au cours de l'audience générale (22 septembre 1993): *Insegnamenti XVI*, 2 (1993), p. 826.

(70) Jean-Paul II, Encycl. *Dives in misericordia*, n. 13: *l.c.*, p. 1219.

(71) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 54; cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia*, n. 31: *l.c.*, pp. 257-266.

(72) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 32.

(73) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 13; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 53.

(74) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 52; cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 13.

(75) Cf. Conseil Pontifical pour l'Interprétation des Textes Législatifs, Réponse concernant le can. 964 § 2 CIC (7 juillet 1998): *AAS 90* (1998), p. 711.

(76) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 18; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, nn. 26, 48: *l.c.*, pp. 697-700; 742-745; Catéchèse au cours de l'audience générale (26 mai 1993), n. 4: *Insegnamenti XVI*, 1 (1993), p. 1331; Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia*, n. 31: *l.c.*, pp. 257-266; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 53.

(77) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Reconciliatio et paenitentia*, n. 31, VI: *l.c.*, p. 266.

(78) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 17: *l.c.*, p. 683.

(79) À cet égard, une solide préparation est requise de lui relativement aux thèmes qui se présentent le plus souvent. En ce sens, le *vade-mecum pour les confesseurs sur quelques thèmes de morale touchant à la vie conjugale* (Conseil Pontifical pour la Famille [12 février 1997]) apparaît d'une grande utilité.

(80) Cf. *ibidem*.

(81) Jean-Paul II, Encycl. *Dives in misericordia*, n. 13c: *l.c.*, p. 1219.

(82) *Ibid.*, n. 3: *l.c.*, p. 1183.

(83) Cfr. *ibid.*, n. 13: *l.c.*, pp. 1218-1221.

(84) *Ibid.*, n. 8: *l.c.*, p. 1204.

(85) Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 48.

(86) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 8: *l.c.*, pp. 668-669.

(87) Cf. *Jean-Marie Vianney, curé d'Ars: sa pensée, son coeur*, présentés par Bernard Nodet, Le Puy 1960, p. 100.

(88) Saint Augustin, *In Johannis evangelium tractatus*, 123, 5: CCL 36, 678.

(89) Cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 875.

(90) Jean-Paul II, Lettre aux prêtres à l'occasion du Jeudi Saint (16 mars 1997), n. 4: AAS 89 (1997), p. 661.

(91) Cf. Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theol.* III, q. 83, a. 1, ad 3.

(92) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 22: *l.c.*, p. 691.

(93) *Ibid.*, n. 29: *l.c.*, p. 704.

(94) Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 6.

(95) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 28.

(96) *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 1550.

(97) Jean-Paul II, Catéchèse au cours de l'audience générale (19 mai 1993), n. 2: *Insegnamenti XVI*, 1 (1993), p. 1254.

(98) *Ibidem* n. 4: *l.c.*, pp. 1255-56.

(99) Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 6a.

(100) Cf. *ibidem*, 6g.

(101) *Ibidem*, 6a.

(102) Cf. Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 17.

(103) Saint Augustin, *Ep.* 134, 1: CSEL 44, 85.

(104) Cf. Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 19; cf. Jean-Paul II, Allocution au Symposium sur la "Collaboration des laïcs au ministère pastoral des prêtres" (22 avril 1994), n. 4: "Sacrum Ministerium" 1 (1995), p. 64; Congrégation pour le Clergé, Conseil pontifical pour les Laïcs, Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, Congrégation pour les Évêques, Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique, Conseil Pontifical pour l'Interprétation des Textes législatifs, Instruction sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres *Ecclesiae de mysterio* (15 août 1997), Avant-propos: AAS 89 (1997), p. 852.

(105) Cf. Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 66.

(106) Cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 2442; *C.I.C.*, can. 227; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 33.

(107) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, n. 22; *C.I.C.*, can. 846; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 33.

(108) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 26: *l.c.*, pp. 697-700; Catéchèse au cours de l'audience générale (21 avril 1993): *Insegnamenti XVI*, 1 (1993), p. 938; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 45.

(109) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 18: *l.c.*, p. 684; cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 10.

(110) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 18: *l.c.*, p. 684; cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Optatam totius*, n. 20.

(111) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 82f: *l.c.*, p. 801.

(112) Saint Grégoire de Naziance, *Orationes*, 2, 71: PG 35, 480B.

(113) Cf. *ibidem*, n. 43.

(114) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Presbyterorum Ordinis*, n. 17; *C.I.C.*, can. 282; Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis*, n. 30: *l.c.*, pp. 705-707; Congrégation pour le Clergé, Directoire pour le ministère et la vie des prêtres *Tota Ecclesia*, n. 67.

(115) Jean-Paul II, Catéchèse au cours de l'audience générale (7 juillet 1993), n. 7: *Insegnamenti XVI*, 2, (1993), p. 38.